



Le Crouais, le 11 mai 2026

Référence : 05-26-106

Objet : Convocation Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le :

Vendredi 5 juin 2026
À 19h00
Salle de la Mairie

L'ordre du jour est le suivant :

- Institution et vie politique – Sénatoriales – élection des délégués et suppléants
- Institution et vie politique – Délégation du Conseil Municipal au Maire sur le droit de priorité
- Finances – Taxe d'aménagement pour effet 2027
- Affaires scolaires et périscolaires – Tarifs 2026-2027
- Questions diverses

Le Maire,
Daniel CHICOINE



L'article L.2121-10 du CGCT précise désormais que :

Toute convocation est faite par le maire. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée ou publiée. Elle est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.